

Préparation de la Stratégie de développement 2025-2030 en collaboration avec la BAD

Page 5

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 206 LUNDI 21 AVRIL 2025 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS RÉDUIT DE 3 ANS

Pages 2 et 3



D.R.

- **Vers la création d'institutions pénales spécialisées dans la lutte contre la drogue**
- **Le prix du mouton de l'Aïd El-Adha importé fixé à 40.000 DA**
- **Adoption du projet de loi sur la mobilisation générale**
- **De nouvelles mesures pour intensifier les préparatifs de l'IATF 2025**

Vers la création d'institutions pénales spécialisées dans la lutte contre la drogue

En combinant répression, prévention et sensibilisation, l'Algérie entend freiner l'expansion de ce phénomène destructeur, sachant que le pays a engagé une stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029. Les résultats obtenus en 2024 et en ce début de l'année en cours, montrent que la lutte porte ses fruits, mais le combat est loin d'être terminé.

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a ordonné, hier, lors du Conseil des ministres «la création d'institutions pénales spécialisées dans les crimes majeurs liés aux stupéfiants», a indiqué un communiqué de la présidence, précisant que «cette



décision s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, face à l'ampleur croissante du trafic et de la consommation, particulièrement chez les jeunes».

Lors de cette réunion, le Conseil des ministres a examiné un projet de loi visant à durcir la répression et à moderniser les dispositifs de prévention. Ce texte, discuté

dès mars dernier, complète la loi 04-18 de 2004, qui prévoyait déjà des peines sévères pour trafic tout en encourageant la réhabilitation des toxicomanes.

Les nouvelles mesures envisagent un alourdissement des sanctions et une adaptation des procédures judiciaires pour mieux cibler les réseaux criminels.

Le président Tebboune avait fixé, en décembre 2024, un délai de trois mois pour éla-

borer une stratégie nationale intégrée, associant acteurs publics et société civile. L'objectif étant de conjuguer prévention, répression et prise en charge médicale, dans un contexte où la drogue menace autant la santé publique que la sécurité et la cohésion sociale.

Les annonces législatives coïncident avec des résultats opérationnels significatifs. Au premier trimestre 2025, les services de la Sûreté nationale ont saisi près de 1,28 tonne de cannabis, 7,1 millions de comprimés psychotropes, 196 kg de cocaïne et 88 g d'héroïne. Parallèlement, 49.024 interpellations ont eu lieu, reflétant l'intensification des efforts pour démanteler les filières.

Ces chiffres illustrent la diversité des substances cir-

culant en Algérie et la sophistication des trafiquants, qui exploitent aussi bien les réseaux terrestres que maritimes. La DGSN a souligné l'importance d'une coopération renforcée entre institutions sécuritaires et partenaires internationaux, ainsi que d'une mobilisation citoyenne via des signalements d'activités suspectes.

Si les récentes avancées témoignent de la détermination des autorités, elles rappellent aussi la nécessité d'une vigilance constante. Les trafiquants adaptant sans cesse leurs méthodes, le projet de loi prévoit d'optimiser les moyens technologiques et humains, notamment via les futures juridictions spécialisées.

En ciblant à la fois l'offre (répression accrue) et la demande (prévention et soins), l'Algérie cherche à reproduire les succès de ses saisies record sur le terrain judiciaire. Pour le président Tebboune, l'enjeu est de protéger les jeunes générations et préserver la stabilité sociale, dans un contexte régional marqué par une recrudescence des trafics.

Avec ce durcissement législatif et opérationnel, l'Algérie affiche sa volonté de frapper fort contre le narcotrafic. Toutefois, l'efficacité à long terme dépendra de la coordination entre les acteurs, de la modernisation des moyens et de l'implication de la société dans cette lutte.

F. B.

Le prix du mouton de l'Aïd El-Adha importé fixé à 40.000 DA

Le gouvernement a pris des mesures importantes pour assurer un approvisionnement suffisant en moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha. En effet, lors du Conseil des ministres présidé, hier, par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, il a été décidé de fixer le prix du mouton importé à 40.000 DA (4 millions de centimes), selon un communiqué de la présidence de la République, soulignant que «cette décision, proposée par le ministère de l'Agriculture, vise à stabiliser le marché et à offrir des prix accessibles aux citoyens, évitant ainsi les flambées des tarifs observées les années précédentes». Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan d'importation de un million de moutons, conformément aux engagements du président Tebboune. Les premières livraisons ont déjà commencé, hier, avec l'arrivée au port d'Alger d'un navire en provenance de Roumanie transportant 15.000 têtes ovines. Un deuxième bateau de 12.000 moutons accostera incessamment, et d'autres suivront dans différents ports du pays. À leur débarquement, les animaux sont immédiatement dirigés vers des zones de quarantaine avant d'être répartis sur les points de vente identifiés par les autorités locales. Un dispositif strict de contrôle sanitaire et sécuritaire a été mis en place pour garantir la qualité des bêtes et prévenir toute spéculation.

Pour assurer une distribution équitable sur l'ensemble du territoire, une commission

technique a été créée le 13 avril dernier. Cette structure est chargée de répartir les quotas par wilaya, en accordant une attention particulière aux zones urbaines à forte densité, comme Alger et sa périphérie. Elle doit également organiser les points de vente et déterminer la date officielle du lancement de l'opération. Cette approche centralisée et rigoureuse vise à éviter les déséquilibres d'approvisionnement et la hausse de prix abusives qui a marqué les éditions Aïd précédents. Parallèlement à ces préparatifs logistiques, de nombreux Algériens ont commencé à recourir aux plateformes numériques de préinscription mises en place par les administrations et les entreprises publiques et privées. Ce système, de plus en plus populaire, permet aux employés du secteur public et privé de réserver leur mouton à l'avance, souvent à des tarifs avantageux, tout en évitant les longues files d'attente devant les points de vente traditionnels.

Cette initiative gouvernementale répond à un double objectif. Garantir un approvisionnement suffisant sur l'ensemble du territoire national et protéger le pouvoir d'achat des citoyens en période de forte demande. En anticipant les problèmes récurrents liés à cette fête sacrée, les pouvoirs publics cherchent à instaurer un climat de confiance et à permettre à chaque famille de célébrer l'Aïd El-Adha dans de bonnes conditions.

Nadine Oumakhlouf

ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Le projet de loi sur la mobilisation générale a été adopté hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, a indiqué le communiqué de la Présidence de la République. «Le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi sur la mobilisation générale, qui vise à définir les dispositions relatives aux modalités d'organisation, de préparation et de mise en œuvre de la mobilisation générale, comme le stipule l'article 99 de la Constitution».

L'article 99 de la Constitution promulguée en 2020 stipule que «le Haut Conseil de Sécurité entendu, le Président du Conseil de la Nation et le Président de l'Assemblée Populaire Nationale consultés, le Président de la République décrète la mobilisation générale en Conseil des ministres».

Ce dernier réuni, lit-on dans l'article 100 de la Constitution, «le Haut Conseil de Sécurité entendu, le Président du Conseil de la Nation, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale et le Président de la Cour constitutionnelle consultés, le président de la République déclare la guerre en cas d'agression effective ou imminente, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies. Le Parlement se réunit de plein droit. Le président de la République informe la Nation par un message».

R. N.

L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS RÉDUIT DE 3 ANS

Après avoir été débattue la première fois au mois de février dernier, la question de l'âge de départ à la retraite des personnels enseignants du secteur de l'éducation nationale vient d'être examinée de nouveau, en apportant des réponses aux revendications soulevées.

Inscrit à l'ordre du jour de sa réunion d'hier, le Conseil des ministres a ainsi procédé à l'approbation de cette mesure devant permettre de réduire de trois années l'âge de départ à la retraite des professeurs et enseignants des trois cycles, primaire, moyen et secondaire. «Le Conseil des ministres a approuvé la réduction de l'âge de départ à la retraite au profit des professeurs et enseignants du secteur de l'éducation nationale de trois ans, en exécution de l'engagement du président de la République envers les enseignants des



trois cycles (primaire, moyen et secondaire) et en considération de leurs efforts pour la formation et la préparation des générations futures», ont souligné les services de la Présidence dans leur communiqué rendu public hier. Avant la réunion d'hier, le président de la République avait ordonné au mois de février dernier, en réunion du Conseil des ministres, de «réduire de trois ans l'âge de départ à la retraite au profit de tous les enseignants du secteur de l'Éducation nationale

dans tous les cycles, vu leur rôle important en tant que formateurs», ont annoncé les services de la Présidence dans un communiqué. La question a été aussi examinée la semaine précédente en réunion du gouvernement qui s'est penchée sur le projet de texte modifiant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite au profit des personnels enseignants du secteur de l'éducation nationale. Bien qu'elle date depuis longtemps, le corps des enseignants de l'Éducation

nationale a relancé cette revendication depuis le début de l'année en cours après la promulgation du statut particulier et du nouveau régime indemnitaire des personnels du secteur. Le nouveau texte réglementaire, estime cette catégorie de fonctionnaires, n'apporte pas une «réponse claire» à la question de l'âge de départ à la retraite. Dans son article 12, le décret 25-54 du 21 janvier 2025 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de

l'éducation nationale stipule, en effet, «les personnels enseignants, les personnels de direction des établissements d'éducation et d'enseignement, les personnels d'inspection et le corps des censeurs bénéficient des avantages dans le domaine de la retraite, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur». Formulés ainsi, les syndicats des travailleurs du secteur estiment que l'article en question ne constitue pas une réponse aux revendications des corps enseignants.

Cependant, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a ouvert des discussions avec les syndicats représentant les travailleurs de son secteur dans le but de «recueillir les observations et les propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que sur les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires», a indiqué la tutelle dans un communiqué.

Mohamed Naïli

DE NOUVELLES MESURES POUR INTENSIFIER LES PRÉPARATIFS DE L'IATF 2025

À moins de cinq mois de sa tenue à Alger, les préparatifs de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) s'intensifient, dans un contexte où l'Algérie ambitionne de faire de cet événement majeur un catalyseur d'une intégration régionale effective. Le dossier de ces préparatifs a ainsi été à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue hier.

A cette occasion, selon le communiqué des services de la Présidence, tenant compte de l'importance capitale que revêt cette foire pour «encourager les échanges intra-africains», le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné «la mise à disposition de toutes les facilités nécessaires aux partenaires africains pour leur permettre de participer à cet événement économique».

Il a aussi ordonné de procéder à «l'adoption de toutes les mesures et procédures nécessaires pour assurer le succès de cette manifestation au bénéfice de l'économie nationale et africaine».

Dans la même optique, le président de la République a instruit les ministères du Commerce extérieur et

de la Promotion des exportations, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché et des Affaires étrangères, des Affaires africaines et de la Communauté nationale établie à l'étranger de «coordonner et conjuguer leurs efforts pour assurer le succès de la Foire commerciale intra-africaine, compte tenu de l'expérience de l'Algérie et de son rôle pionnier, tant sur la scène africaine qu'internationale», précise le même communiqué.

A travers ces nouvelles instructions concernant l'organisation de cette manifestation majeure, Abdelmadjid Tebboune réaffirme ainsi la place prioritaire qu'il accorde au marché africain dans sa vision pour la diversification de l'économie nationale, mais aussi son engagement en faveur de l'accélération de l'intégration africaine et de son développement économique.

Ayant pour slogan «Une passerelle vers de nouvelles opportunités», l'Algérie accorde en tout cas un intérêt singulier à ce rendez-vous continental, qui aura lieu du 4 au 10 septembre prochain, avec l'objectif de faire de l'édition de cette année la foire la plus importante depuis son lancement en 2018.

PLUS DE 2.000 PARTICIPANTS ET 35.000 VISITEURS PROFESSIONNELS

Pour cela, pas moins de 2.000 participants sont attendus dans la capitale, en provenance de 140 pays de différents continents, ainsi qu'un nombre de visiteurs professionnels qui devra atteindre 35.000, selon les projections des organisateurs de la manifestation. Cependant, il est projeté aussi la signature d'un nombre important d'accords d'investissement et d'échanges commerciaux, estimés à 44 milliards de dollars.

Enfin, s'ils connaissent une cadence accélérée ces dernières semaines, il faut noter que les préparatifs pour ce plus grand rendez-vous économique continental ont débuté depuis que l'Algérie a été sélectionnée pour abriter l'édition de cette année.

Dans ce cadre, d'importants projets ont été lancés, dont la réalisation de nouvelles infrastructures d'exposition s'étendant sur 100.000 m², en perspective de cette manifestation que devront accueillir simultanément le Palais des expositions des Pins maritimes et le CIC (Centre international de conférences).

Ainsi, mobilisant les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes,

l'intensification des préparatifs pour cet événement a été soulignée par la Banque africaine d'import-export Afreximbank, partie prenante de la manifestation. Au mois de mars dernier, la banque panafricaine a ainsi souligné dans un communiqué que «l'Algérie est entrée de plain-pied dans les préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine 2025 (IATF 2025), le premier événement africain sur le commerce et l'investissement». A l'issue d'une réunion avec Afreximbank le mois dernier, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a affirmé, de son côté, dans un communiqué que «l'Algérie est fin prête pour organiser l'IATF2025, compte tenu notamment de ses vastes capacités et ressources qui seront pleinement mises à profit pour assurer le succès de cet événement important». L'importance accordée à cette manifestation reflète enfin l'ambition de l'Algérie de consolider sa position sur le marché africain, en qualité de locomotive de l'intégration régionale, et contribuer à l'accélération de la mise en place effective de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine).

M.N.

Signature de cinq mémorandums et accords au Forum d'affaires algéro-saoudien

Les travaux du Forum d'affaires algéro-saoudien, tenu hier à Alger et organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ont été sanctionnés par la signature de cinq (05) accords et mémorandums d'entente entre les entreprises algériennes et saoudiennes.



Dans le secteur du tourisme, un mémorandum d'entente et de coopération a été signé entre la Société algérienne du tourisme et des voyages «Touring voyages Algérie» et son homologue saoudienne, «Our World and Business Tourism», dans le but d'échanger des expertises et d'organiser des programmes touristiques communs.

Un protocole d'accord commercial a également été signé entre l'algérien «Gulf Business Company» et la «Saudi Magnum Trading Company», ouvrant de nouveaux horizons pour le développement des échanges commerciaux et d'investissement. Sur le plan de la coopération institutionnelle, la société algérienne «CATM» a signé un mémorandum d'accord bilatéral avec la société saoudienne «Ghaith Holding Group»,

tandis que la société «Techno Bond» a conclu un accord avec «Gulf Commercial Panels (Alwah Al-Khaleej Trading)» pour l'installation d'un distributeur agréé sur le marché algérien, ainsi qu'un accord de coopération entre le cabinet d'avocats «Laoubi» et le cabinet saoudien «Rayan Muhammed Qurban and Partners».

Dans le secteur des services juridiques, un accord de coopération et d'alliance professionnelle a été paraphé entre un cabinet d'avocats algérien et son homologue saoudien pour renforcer le travail conjoint et échanger des conseils juridiques. Ces accords s'inscrivent, faut-il le souligner, dans le cadre du soutien au dynamisme économique entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite et de la consolidation d'un partenariat basé sur

des intérêts mutuels dans plusieurs secteurs stratégiques. L'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Al-Busairi, a affirmé que le Forum d'affaires algéro-saoudien s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays, notamment sur le plan économique.

Al-Busairi a indiqué que les investissements saoudiens en Algérie ont connu une croissance remarquable, notamment dans les industries pharmaceutique et alimentaire. Aux hommes d'affaires saoudiens d'explorer les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie II a, à ce propos, appelé les investisseurs saoudiens à explorer les opportunités disponibles en Algérie, caractérisées par des garanties et des facilités fournies par l'État algé-

rien. Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-saoudien du côté saoudien, Raed bin Ahmed Al-Mazroua, a salué «le climat d'investissement attractif en Algérie», souhaitant voir son pays devenir «le premier investisseur étranger en Algérie, d'autant que de nombreuses entreprises saoudiennes manifestent un vif intérêt à cet égard».

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a, pour sa part, mis en avant les opportunités de partenariat entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, appelant à en tirer parti à travers des investissements efficaces et l'échange d'expertises pour créer des emplois, relever les défis communs et réaliser un développement durable.

Selon lui, ce Forum permettra de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'agro-industrie, de la sidérurgie, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

De son côté, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamni, a affirmé que ce partenariat bilatéral ouvrira à l'Arabie saoudite le marché africain, qui compte 1,5 milliard d'habitants, et lui permettra de bénéficier des avantages accordés dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Pour sa part, le vice-président du Conseil d'affaires algéro-saoudien et président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, a fait part de la disposition de l'instance qu'il préside à réaliser les objectifs du partenariat algéro-saoudien, à mettre ses expertises au service des projets communs et à faciliter la création de grands projets d'investissement et de joint-ventures entre les deux pays.

A ce titre, M. Amara a appelé toutes les entreprises algériennes et saoudiennes à collaborer «afin que le forum d'affaires marque le début d'une nouvelle étape dans les relations bilatérales», souhaitant que cette rencontre débouche sur des initiatives concrètes mutuellement bénéfiques.

K. B./APS

BOURSE : UNE DÉLÉGATION DE LA COSOB EFFECTUE UNE VISITE DE TRAVAIL À OMAN

Une délégation de cadres de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a effectué une visite de travail à Oman, dans l'objectif de renforcer la coopération technique et institutionnelle avec l'Autorité des services financiers du sultanat, a indiqué la commission, hier, dans un communiqué.

Cette visite, organisée du 13 au 18 avril courant, s'inscrit dans «le cadre de la mise en œuvre des dispositions du protocole d'accord signé entre la Cosob et son homologue omanaise, à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune en octobre 2024», a précisé la même source. Le programme de la visite a été marqué par l'organisation d'ateliers techniques spécialisés, au cours desquels l'expérience omanaise a été présentée, notamment en matière de stimulation des marchés financiers,

d'élargissement de la base des investisseurs, de promotion des nouvelles introductions en bourse et de diversification des produits financiers, a fait savoir la Cosob. Les discussions ont porté sur les mécanismes opérationnels de mise en œuvre du dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent dans les marchés financiers, conformément aux standards internationaux édictés par le Groupe d'action financière (Gafi), selon le communiqué, qui a mentionné que l'accent a été mis sur les voies de modernisation du cadre réglementaire et le renforcement des outils d'analyse, de suivi et de contrôle.

Ces ateliers ont permis aux experts de l'autorité omanaise de présenter en détail le dispositif de supervision prudentiel en vigueur dans le Sultanat, ainsi que l'architecture technologique qui soutient les plateformes de négociation, «ainsi aux cadres de la Cosob

une opportunité précieuse de s'inspirer d'une expérience exemplaire», a ajouté la Commission.

Dans ce contexte, la Cosob a souligné que cette visite avait pour objectif l'échange d'expertises et le renforcement de la coopération technique et institutionnelle, notamment dans les domaines du développement des marchés financiers, de la consolidation des principes de transparence et de gouvernance, ainsi que de la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur des marchés financiers. Elle a expliqué également que cette initiative s'inscrit dans «la vision ambitieuse de la Cosob, résolument orientée vers l'ouverture aux expériences internationales, la consolidation de la coopération bilatérale, l'échange d'expertises et la valorisation des expériences réussies des institutions homologues». Cette mission contribue aussi «à accé-

lérer l'adaptation et le développement du marché financier algérien, en parfaite cohérence avec la dynamique des réformes engagées par l'Algérie pour renforcer son rôle dans le financement de l'économie nationale», ajoute le communiqué, assurant que «cette démarche stratégique vise à renforcer les passerelles de coopération bilatérale fructueuse avec l'autorité omanaise, en accord avec les orientations stratégiques tendant à faire du marché financier un levier de financement de l'économie nationale». Au terme de cette visite, les deux parties ont convenu d'intensifier leur coopération future, à travers des missions techniques (présentielle ou en visioconférence), afin d'étendre les avantages de cette collaboration à davantage d'acteurs du marché financier, a-t-on encore indiqué de même source.

APS

Préparation de la Stratégie de développement 2025-2030 en collaboration avec la BAD

Présente déjà sur le marché national avec des projets dans divers secteurs, la BAD (Banque africaine de développement) consolide sa coopération avec l'Algérie, dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie de développement pour la période 2025-2030.



Dans ce cadre, une équipe de la banque panafricaine, conduite par le responsable du bureau pays en Algérie, Lassaad Lachaal, s'est rendu Alger pour «une mission de dialogue stratégique», dont les travaux ont pris fin jeudi dernier.

Destinée à définir les domaines de coopération entre les deux parties pour les cinq prochaines années, cette nouvelle mission est, pour le représentant permanent de l'institution bancaire, «une étape essentielle pour renforcer le partenariat entre la Banque et l'Algérie», étant donné qu'«elle permettra d'identifier ensemble les domaines d'intervention prioritaires pour accompagner le

pays dans sa trajectoire vers une croissance plus résiliente, inclusive et durable».

Outre les pouvoirs publics, des rencontres avec des opérateurs économiques du secteur privé ainsi que des acteurs intervenant dans des programmes de développement ont été au programme de la mission de l'institution bancaire à Alger, selon un communiqué qu'elle a rendu public à cette occasion.

Ayant pour objectif accompagner la nouvelle politique de développement privilégiant les exportations hors hydrocarbures, la mission de la BAD vise à «recueillir les données et informations nécessaires pour la formulation d'une stratégie pertinente et adaptée aux ambitions de diversification de l'économie de l'Algérie», sou-

ligne le même communiqué. Ainsi, cette démarche de coopération vise, selon la BAD, à «aligner l'appui de la Banque sur les priorités nationales», telles qu'elles sont définies dans le plan d'action du gouvernement, en y intégrant aussi «les cinq grandes priorités opérationnelles», les High 5, et la Stratégie décennale 2024-2033 de la banque.

A travers cette initiative, intervenant dans «un contexte marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs», et placée sous le signe de «l'inclusivité», la banque continentale indique aussi pour objectif de réaffirmer «son engagement à accompagner l'Algérie dans ses efforts de diversification économique, de création d'emplois

et de transition écologique, en ligne avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine».

10,7% DES OPÉRATIONS DE LA BAD DESTINÉES AU SECTEUR AGRICOLE

A noter que la BAD est présente en Algérie, qui est aussi l'un de ses principaux contributeurs, à travers des actions dans des domaines variés. Ainsi, pour la seule année en cours, deux nouvelles initiatives ont été lancées depuis janvier. Au début 2025, il a ainsi été procédé au lancement du «Projet d'appui à la gouvernance des entreprises publiques et des participations de l'Etat», mené en collaboration avec le ministère

des Finances. Tel que présenté, le projet en question «s'inscrit dans la dynamique de réformes conduites par le gouvernement en vue d'améliorer la gouvernance du secteur public, à mieux valoriser le patrimoine de l'Etat et utiliser efficacement les ressources publiques». A la fin mars dernier, la BAD se lance dans le secteur de la pêche au titre de l'«Etude du plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture». Trois activités sont inscrites au titre de ce contrat, comprenant principalement l'élaboration d'un diagnostic et l'identification de projets afin d'aboutir à l'«élaboration du Plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture». Au total, selon les données qu'elle vient de publier, la banque panafricaine compte sur le marché national un portefeuille qui «comprend trois opérations d'assistance technique actives pour un engagement total d'environ 2,28 millions de dollars (1,68 million d'unités de compte)».

Par secteur d'activité, les interventions de la BAD sur le marché national se concentrent à 47,3% dans des domaines multisectoriels, à 42% dans le secteur de l'énergie et à 10,7% dans le secteur de l'agriculture.

Mohamed N.

FINANCES ISLAMIQUES : 53 MILLIARDS DE DA DE DÉPÔTS COLLECTÉS PAR LE CPA À FIN FÉVRIER 2025

Les dépôts collectés dans le cadre de la finance islamique par le Crédit populaire d'Algérie (CPA) ont atteint 53 milliards de DA à fin février 2025, depuis le lancement de cette activité en 2020, tandis que son chiffre d'affaires global s'est établi à 107 milliards de DA à fin décembre 2024, selon un bilan de cette banque publique.

Jusqu'au mois de septembre dernier, le bilan indiquait que le CPA a réussi à drainer plus de 44 milliards de DA d'épargne des clients dans le cadre de la finance islamique.

La valeur des financements suivant cette formule est estimée à environ 7 milliards de DA. Ainsi, le montant drainé a enregistré une augmentation de plus de 9 milliards de DA, de septembre 2024 à février 2025.

Les financements islamiques accordés aux clients ont totalisé 10,3 milliards DA à fin février, contre 8,3 milliards DA à fin 2024. Environ 4,6 milliards DA ont été destinés à l'immobilier résidentiel, représentant 45% des financements islamiques, précise le document. Jusqu'à septembre dernier, le CPA a

ouvert plus de 66.000 comptes islamiques. De ce total, 75% appartiennent à de nouveaux clients tandis que les 25% restants sont des clients classiques qui ont converti leurs comptes à la formule islamique.

Le CPA dispose actuellement de 108 guichets de finance islamique et de deux agences entièrement dédiées à cette activité, proposant une gamme de produits incluant comptes courants, comptes d'épargne et d'investissement, ainsi que des financements par Mourabaha et Ijara (acquisition de biens immobiliers et véhicules). La banque prévoit, par ailleurs, le lancement de nouveaux produits en 2025, dont l'Istisnaa (travaux d'aménagement pour particuliers), la Mourabaha approvisionnement (entreprises et professionnels), et le contrat Salam (entreprises et professionnels).

NOUVEAUX PRODUITS LANCÉS
S'agissant de l'activité bancaire globale (financement classique et islamique), le CPA a clôturé l'exercice 2024 avec 295 milliards de DA de financements,

répartis entre crédits à l'investissement et crédits d'exploitation. L'année 2024 a été marquée, note le document, par l'adoption de «réformes globales» des procédures d'octroi de crédits, portant notamment sur la digitalisation du traitement des dossiers, la revalorisation des plafonds des crédits octroyés par les commissions décentralisées, et la réduction des taux d'intérêt débiteurs (pour les crédits d'investissement et d'exploitation).

D'autres mesures ont visé également la facilitation du financement de la promotion immobilière, l'amélioration des conditions de crédit pour les particuliers, et l'optimisation des offres destinées aux professionnels de la santé, aux professions libérales et aux commerçants.

Le secteur privé a capté 48% des crédits, contre 33% pour le secteur public, 10% pour les dispositifs aidés, le reste revenant aux particuliers et aux administrations. Les crédits à moyen et long terme ont représenté 74% de l'ensemble, suivis des crédits à court terme et des crédits immobiliers.

Les ressources collectées par le CPA ont dépassé 1.938,5 milliards DA en 2024, dont 360,7 milliards DA de dépôts à terme. La part du secteur public s'élève à 853,9 milliards DA, celle du secteur privé à 304,8 milliards DA, et celle des particuliers à 749,7 milliards DA, dont 10,1 milliards DA issus de la finance islamique. Cette performance résulte, selon la banque, d'une stratégie commerciale axée sur l'élargissement de l'offre, l'amélioration du service, la fidélisation des clients et l'expansion du réseau.

Sur le plan numérique, l'année 2024 a vu le lancement de la carte Cpays+, permettant le paiement différé (jusqu'à la réception du salaire) via TPE et Internet, ainsi que l'activation du service de paiement mobile CPA Wimpay, basé sur un code QR.

Il est à noter aussi que le CPA est devenu en 2024 le premier établissement bancaire à être introduit à la Bourse d'Alger, avec une levée de fonds de plus de 112 milliards DA, via la mise en vente de 60 millions d'actions.

K. B.

Sid-Ali Zerrouki insiste pour accélérer la transformation numérique

Dans le cadre de son plan d'action, le ministre a détaillé les axes prioritaires pour les prochaines étapes, alignés sur les engagements du président Tebboune, dont la modernisation du secteur, l'amélioration de la qualité des services aux citoyens et la généralisation de la fibre optique, sachant que le secteur s'attelle à lancer, très prochainement, la 5G.



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a réaffirmé, samedi dernier, à partir d'Annaba, l'engagement de l'Algérie à «accélérer sa transformation numérique». Inaugurant un Skills Center dans la zone de l'avant-port, il a souligné que «le renforcement de l'infrastructure des télécommunications et l'exploitation des technologies modernes constituent des indicateurs positifs pour relever ce défi national». Cette structure de formation, dédiée aux évolutions technologiques, s'inscrit dans une vision plus

large visant à préparer les ressources humaines aux exigences du numérique tout en soutenant l'émergence de 20.000 start-up, conformément aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a présenté ce Skills Center, le troisième à l'échelle nationale, comme «une plateforme ouverte aux jeunes talents, offrant des opportunités de développement de compétences dans les technologies modernes et leurs applications multi-

disciplinaires», affirmant que «ce centre jouera un rôle clé dans la création d'un écosystème propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, essentiel pour atteindre l'objectif présidentiel». En misant sur la formation des jeunes, ajoute le ministre, le secteur des télécommunications investit dans un pilier fondamental de l'infrastructure numérique, le capital humain. Cette approche s'accompagne d'une série de projets stratégiques destinés à moderniser les réseaux

et à étendre la couverture haut débit à travers le pays. Dans le cadre de son plan d'action, Zerrouki a détaillé les axes prioritaires pour les prochaines étapes, alignés sur les engagements du président Tebboune. Parmi ces orientations, figurent «la modernisation du secteur», «l'amélioration de la qualité des services aux citoyens» et «la généralisation de la fibre optique», sachant que le secteur s'attelle à lancer, très prochainement, la 5G.

Le ministre a également insisté sur «l'importance de renforcer la couverture mobile, un enjeu crucial pour réduire la fracture numérique et garantir un accès équitable aux technologies de l'information». Par ailleurs, la promotion de l'inclusion financière et du paiement électronique a été mise en avant comme un levier pour moderniser l'économie et faciliter les transactions quotidiennes.

L'accent a également été mis sur «la création d'emplois» et «le soutien à l'entrepreneuriat innovant», deux piliers majeurs pour dynamiser le tissu économique algérien, rappelant que «le développement des start-up ne se limite pas à un objectif quan-

titatif, mais vise à instaurer une culture de l'innovation et de la compétitivité». Pour y parvenir, selon lui, les autorités entendent «créer un environnement favorable», combinant «infrastructures performantes», «formations adaptées» et «incitations financières». Zerrouki a insisté sur «la nécessité de placer le citoyen au cœur des priorités du secteur» qui, selon lui, passe par l'offre de services de haute qualité, répondant aux aspirations et aux besoins de la population. Que ce soit en matière de connectivité, de services postaux ou de solutions numériques, l'objectif est d'améliorer concrètement le quotidien des Algériens tout en préparant le pays aux défis futurs. Cette vision ambitieuse, articulée autour de l'infrastructure, de la formation et de l'innovation, illustre la détermination de l'Algérie à embrasser pleinement l'ère numérique. Pour Zerrouki, le secteur des télécommunications se positionne comme un acteur clé de la transformation économique et sociale du pays, en phase avec les orientations stratégiques du gouvernement.

Yanis Ait-Lamara

Boumediène Senoussi nommé directeur général d'Optimum Télécom-Algérie (Djezzy)

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, ont coprésidé, hier, la cérémonie d'installation de Boumediène Senouci dans ses fonctions de nouveau directeur général de la société Optimum Télécom - Algérie (Djezzy), en remplacement de Mahieddine Allouche, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence du directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), Salah Labani, principal actionnaire de Djezzy, de cadres des deux ministères et de responsables de l'opérateur Djezzy, le ministre des Finances, a salué les «efforts consentis par Mahieddine Allouche lors de sa gestion de l'entreprise en tant que directeur intérimaire, pour assurer la continuité du service et la stabilité administrative».

Après avoir félicité le nouveau directeur en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions, Bouzred a souligné la nécessité d'adopter «une nouvelle dynamique» au sein de l'entreprise, en axant sur l'innovation et le développement pour renforcer la com-

pétitivité. Pour sa part, Zerrouki a précisé que la nomination de Boumediène Senouci «s'inscrit dans le cadre de la dynamique de modernisation du secteur des Télécommunications, notamment à travers le lancement imminent de la 5G». Son expertise en technologie et sa connaissance approfondie du domaine seront deux atouts importants qui permettront de faire de Djezzy, un acteur essentiel dans cette nouvelle étape, ajoute le communiqué. Le ministre a également tenu à remercier Allouche pour les efforts considérables qu'il a consentis à la tête de l'entreprise depuis août 2022, saluant son «engagement constant dans la structuration de Djezzy ainsi que les progrès notables enregistrés dans le développement de solutions technologiques au service des citoyens et de l'économie nationale».

Cette installation se veut «un nouveau départ pour Optimum Télécom - Djezzy, porté par une vision orientée vers le renforcement du développement technologique et la promotion de la transition numérique en relevant le niveau de la compétitivité», conclut le communiqué.

APS

APN : SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES DÉPUTÉS SUR «LA SÉCURITÉ DES SMARTPHONES»

L'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, hier, une session de formation sur «la sécurité des smartphones» au profit des députés, visant la sensibilisation aux différentes méthodes de piratage et à la nécessité de l'application de solutions préventives et des pratiques sécurisées.

Organisée par la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, sous le patronage du président de l'APN, Brahim Boughali, cette session de formation a porté sur les risques de l'accès aux données personnelles via les smartphones par des individus ou des entités non autorisés, ainsi que les dommages qui en découlent et les modalités de prévention.

Lors de cette formation, des explications ont été données sur les méthodes couramment utilisées de piratage des smartphones, notamment l'ingénierie sociale, les logiciels sophistiqués ou encore l'exploitation de l'ignorance des utilisateurs qui accordent des autorisations inutiles. Les participants ont également pris connaissance des limites sécurisées en matière de partage des données, des bonnes pratiques à adopter avec les applications et les moyens de prévention contre le piratage pour une navigation sécurisée sur internet.

Dans son allocution à l'ouverture de cette session de formation, le président de la commission, Afif Bleila, a souligné que cette initiative vise à «sensibiliser les députés à la nécessité de protéger leurs téléphones contre tout piratage ou attaque pouvant nuire à leurs intérêts ou à ceux des institutions officielles, en leur permettant de mettre en œuvre des solutions sécurisées». Dans le même sillage, l'encadreur de la session Abdelhamid Kedi, expert en technologies de la communication, de l'information et de la cybersécurité, a insisté sur l'importance de protéger les données personnelles sur les smartphones et d'adopter des pratiques sécurisées en milieu professionnel. L'expert a souligné que «la sécurité des smartphones fait partie de la cybersécurité dont le piratage peut représenter une menace pour les États et institutions et entraîner des troubles à la vie publique».

OUARGLA

Entrée en service de 8 nouveaux distributeurs automatiques de billets

Huit nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service dans la wilaya au titre des efforts visant la modernisation des prestations financières offertes à la clientèle.



L'information est rapportée par l'APS qui cite la Direction de la

poste et des télécommunications. «Il s'agit de l'installation de distributeurs auto-

matiques de billets dans les bureaux de poste des régions de Bamendil, Bour El Haïcha,

Rouissat, Ziyayna, El Hedeb, Hassi Benabdallah, El Bour et la ville frontalière d'El Borma, ce qui permettra de répondre aux besoins des citoyens et d'alléger la pression sur les autres bureaux de poste», a expliqué, à cette même source, le directeur du secteur, Moussa Chaoua.

Un nouvel espace libre-service sera ouvert prochainement au niveau du siège principal d'Algérie Poste dans la zone d'activités du chef-lieu de la wilaya, dans le cadre du plan de développement du secteur portant la généralisation des DAB à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable.

Avec la mise en service de ces nouveaux distributeurs automatiques de billets, le nombre global de distributeurs atteindra 39 équipements au niveau de cette wilaya, ce qui contribuera à l'amélioration des prestations à travers les bureaux de poste, notamment dans les zones reculées, a-t-il ajouté. Le programme d'ouverture de nouveaux bureaux de poste équipés en distributeurs automatiques se poursuit, notamment à travers les quartiers et les zones isolées, afin d'assurer les différents services de proximité fournis par le secteur.

R. R.

MÉDÉA

Contrôle renforcé pour lutter contre la spéculation sur la pomme de terre

Des équipes de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya de Médéa assurent, depuis plusieurs jours, l'opération de déstockage et de commercialisation de la pomme de terre d'arrière-saison supervisée par la Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), avec le concours de la Direction des services agricoles (DSA), a appris l'APS auprès de la Direction du commerce.

«Le suivi et le contrôle de la chaîne de distribution de la pomme de terre déstockée rentre dans le cadre de la régularisation du marché et de la lutte contre la spéculation sur ce produit de base très prisé par le consommateur», a fait savoir le directeur local du commerce, Khaled Amara. «Il vise également, selon ce responsable, à assurer la disponibilité de ce produit de large consommation, protéger le pouvoir d'achat du citoyen, empêcher toute forme de spéculation sur le produit et aussi à contribuer à la stabilité des prix sur le marché».

L'opération de déstockage menée entre la fin mars jusqu'à la mi-avril courant s'est traduite par la distribution de 884 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, a indiqué Khaled Amara, précisant que le volume de pomme de terre stocké au niveau des chambres froides de la wilaya s'élève à 2.762 tonnes. Une quantité de 120 tonnes a été commercialisée durant cette période à travers les différents points de vente directs ouverts dans de nombreuses communes de Médéa, alors qu'il a été procédé à l'acheminement de 734 tonnes vers les marchés de gros de fruits et légumes du pays, a-t-il détaillé. L'approvisionnement en pomme de terre d'arrière-saison déstockée a ciblé aussi plusieurs points de vente situés dans les wilayas de Blida, Tizi Ouzou, Laghouat et Aïn-Defla, où près de 44 tonnes ont été livrées à des commerçants issus de ces régions pour satisfaire ainsi la demande exprimée sur ce produit de base, a-t-il conclu.

R. R./APS

ALGER

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA CYBERSÉCURITÉ AU PROFIT DES LYCÉENS

L'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), relevant du département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a organisé, samedi, au lycée des Mathématiques Mohand-Mokhbi de Kouba (Alger), une journée d'information sur la cybersécurité au profit des élèves du cycle secondaire, dans le but de les sensibiliser à l'importance de la responsabilité numérique. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite des journées d'information sur la cybersécurité au profit des élèves des trois cycles d'enseignement, a expliqué le chargé de l'information à l'ANSSI, le lieutenant-colonel Nassim Boubertakh, ajoutant que cette journée d'information vise à «inculquer la culture de la cybersécurité aux élèves du cycle secondaire et à les sensibiliser à l'importance de la responsabilité numérique». Cet événement vise également à encourager les élèves du cycle secondaire à «s'intéresser à la technologie et à la cybersécurité, ce qui pourrait les encourager à poursuivre leurs études futures dans ce domaine prometteur», a déclaré le lieutenant-colonel Boubertakh, qui a salué «le grand intérêt manifesté par les élèves et leurs parents à cet égard». De son côté, la directrice de l'éducation d'Alger-Centre, Mme Nadia Ben Taher, a souligné l'importance de ces journées d'information permettant «d'orienter les élèves et de leur montrer comment utiliser les outils technologiques modernes et les applications numériques, en développant leurs connaissances en matière de sécurité de l'information, ce qui leur permettra d'utiliser Internet en toute sécurité». Cette initiative est organisée en collaboration avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Culture et des Arts, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE).

APS

TLEMCEN COMMÉMORE LA BATAILLE DE FELLAOUCÈNE

La bataille de Fellaoucène, qui a eu lieu à partir du 20 avril 1957 dans la wilaya de Tlemcen, est l'une des grandes épopées héroïques de la glorieuse guerre de Libération nationale, menée par les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) qui ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française. A cet effet, l'historien Mohamed Attar de l'Université Aboubekr-Belkaïd de Tlemcen a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette bataille s'est déroulée dans la montagne de Fellaoucène, située entre les communes de Fellaoucène et Nedroma, une région caractérisée par ses pentes abruptes et ses sentiers escarpés et a duré plusieurs jours, au cours desquels les moudjahidine de la Wilaya V historique ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi, grâce à leur stratégie et leur bravoure. Il a ajouté que cette bataille à laquelle ont participé 330 moudjahidine est l'une des plus importantes de la guerre de Libération nationale contre les forces coloniales françaises. Elle a constitué une riposte à la politique du général Salan qui

avait ordonné de ratisser les zones montagneuses de la Wilaya V historique pour «en finir avec les combattants» de l'ALN. Les moudjahidine, sous-armés, ont résisté à 30.000 soldats français soutenus par une artillerie lourde comportant 30 avions, 12 hélicoptères et d'autres moyens militaires, selon la même source. Pour sa part, l'historien Mohamed Touati, enseignant au Centre universitaire de Maghnia, a indiqué que les chefs de l'ALN avaient prévu une attaque ennemie suite à une série d'opérations réussies menées contre l'armée française, lui infligeant d'importants dégâts. Les moudjahidine s'étaient alors regroupés en trois bataillons dirigés par Ouachen Moulay Ali, dans la région de Manchar, aux environs de Fellaoucène, pour surveiller les mouvements de l'armée coloniale. Grâce à leur parfaite connaissance du terrain, les moudjahidine ont attiré l'armée française loin de la forêt, vers une zone agricole, avant de lancer leur attaque, infligeant ainsi de lourdes pertes à l'ennemi qui a dû recourir

à son aviation pour bombarder la zone, suivi d'un pilonnage aérien pour encercler les moudjahidine. Les affrontements ont duré jusqu'à la tombée de la nuit, a précisé la même source. Le professeur Touati a souligné que la bataille de Fellaoucène a eu un grand retentissement et renforcé l'élan militaire et politique de la glorieuse guerre de Libération nationale et demeure l'une des batailles légendaires de la Wilaya V historique. Le directeur des moudjahidine et ayants droit de la wilaya de Tlemcen, Aïssa Mansouri, citant des témoignages de moudjahidine, a fait savoir que la bataille a causé de lourdes pertes à l'armée coloniale française : entre 500 et 700 soldats tués et plus de 400 blessés, ainsi qu'un avion de guerre et un hélicoptère abattus. Plus de 100 moudjahidine sont tombés au champ d'honneur et plus de 60 autres ont été blessés après avoir remporté une victoire historique dans l'une des grandes épopées héroïques de la glorieuse guerre de Libération nationale.

APS

MOIS DU PATRIMOINE

La Direction de la culture de Khenchela reliée à ses structures sous tutelle via une plateforme numérique

La plateforme a été lancée à la maison de la culture Ali-Souaihi, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placée, cette année, sous le signe du «patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle».



Cette plateforme numérique, propre à la Direction de la culture et des arts et les structures qui en relèvent a été lancée, samedi, à Khenchela, en présence du directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani, et sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, Abdelaziz Djouadi. «La plateforme consiste en un espace numérique interactif

présentant les événements les plus importants organisés par les structures culturelles de la wilaya, ainsi que les biographies des artistes de la région possédant une carte d'artiste numérique», a affirmé, à l'APS, le direc-

teur de la culture. Ce dernier a précisé que la plateforme, qui «contient également une carte des sites historiques et des structures culturelles les plus importants, fournit aux visiteurs des informations complètes sur les 12 monu-

ments classés et les 8 structures appartenant au secteur». L'objectif de la mise en place et en service de cette plateforme est de permettre «aux artistes d'interagir et de présenter leurs projets et leurs suggestions, et aux responsables des différentes structures culturelles de répondre à ces suggestions, tout en offrant au public la possibilité d'acquiescer des billets pour assister aux différentes manifestations organisées par le secteur», a fait remarquer Mohamed El Alouani.

La plateforme est connectée à une application mobile d'intelligence artificielle conçue pour répondre aux différentes questions relatives à la Direction de la culture et des arts de Khenchela et aux structures sous sa tutelle, ainsi qu'au patrimoine culturel matériel et immatériel de la région. Cet outil numérique représente une «précieuse opportunité

pour renforcer le lien entre la société et son patrimoine, et de repenser les mécanismes de valorisation à travers les outils de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle», dira à cette même source le directeur de la culture.

Le Mois du patrimoine a donné lieu à l'organisation, à Khenchela, d'expositions dédiées au patrimoine de la région et à des ateliers de formation pratique dans les domaines de l'artisanat, de la restauration et de la photographie. Ont participé à ces manifestations, l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (Ghardaïa), le Centre algérien du patrimoine bâti en terre (Capterre) de Timimoun, le musée Ahmed-Zabana d'Oran, le Centre national de l'aménagement du territoire de Constantine et plusieurs associations locales activant dans le secteur.

R.C./APS

CRÉATION D'UNE BANQUE DE DONNÉES AU TITRE DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ

La Direction de la culture et des arts de la wilaya de Bordj Bou Arréridj s'attelle à la création d'une banque de données dans le cadre du recensement du patrimoine culturel matériel à travers toutes les régions de la wilaya, a-t-on appris samedi de cette Direction. Le chef du service du patrimoine culturel, Yacine Dechi, a déclaré à l'APS que l'opération de recensement s'inscrit dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placée, cette année, sous le slogan «le patrimoine culture à l'ère de l'intelligence artificielle». Le même responsable a ajouté que ce recensement sera effectué en coordination avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, après subdivision du territoire des Biban en quatre régions (Nord, Sud, Est et Ouest). Il a également fait savoir que le dossier relatif au classement du village de Koléa, dans la commune de Bordj Zemmoura, en tant que patrimoine national a été soumis à la commission des biens culturels qui l'a approuvé en attendant sa publication sur le Journal officiel.

Dechi a encore ajouté, dans le même contexte, que plusieurs autres sites archéologiques et monuments historiques seront «bientôt» proposés à la même commission, à l'image du monument archéologique romain de Bordj Chemissa, près du lieu-dit Zemala, dans la commune de Bordj Ghedir. La Direction de la culture et des arts a élaboré, à l'occasion du Mois du patrimoine, un riche programme d'activités visant la préservation du patrimoine culturel, mettant à contribution plusieurs organismes tels que la Chambre d'agriculture, la chambre d'artisanat et des métiers, la Direction du tourisme et de l'artisanat. Un programme portant, notamment, sur une exposition des produits de la ruche et un salon de l'artisanat à la maison de la culture Aïcha-Haddad, en plus de rencontres scientifiques devant réunir des professeurs des universités de Bordj Bou Arréridj et de Sétif, axés sur la préservation du patrimoine culturel algérien à l'ère de l'intelligence artificielle.

APS

Comment valoriser le patrimoine culturel de la région de Touggourt

Un riche programme pour valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la région de Touggourt a été mis en œuvre par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, a appris l'APS auprès de la Direction du secteur. Lancé depuis la localité de Goug, dans la commune de Blidet Amor, ce programme comprend «une exposition d'artisanat traditionnel inspiré du patrimoine local, notamment l'habit traditionnel, plats populaires, et broderie traditionnelle locale, en plus de l'organisation de spectacles folkloriques de cavaliers et autres traditions du patrimoine culturel que regorge la région d'Oued Righ», rapporte l'APS, qui cite Ouraghi Cherifa, la chef du service du patrimoine à la direction du secteur. Ces activités, organisées en collaboration avec plusieurs associations culturelles locales, comprennent également des séminaires et des journées d'étude, avec la participation des chercheurs, spécialistes, archéologues, et en patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle, qui représente cette année le thème de cette manifestation. Il s'agit aussi de l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation sur le secteur de conservation, ainsi que sur les mécanismes de préservation du patrimoine matériel et immatériel, et les méthodes de sa valorisation. Il prévoit aussi des concours culturels et des visites scientifiques pour explorer les sites archéologiques et les monuments de la région, en sus d'une caravane culturelle qui sillonnera les différentes régions reculées de la wilaya, en vue de sensibiliser la population sur le patrimoine culturel et civilisationnel que recèlent ces régions, et l'importance de préserver ce patrimoine pour assurer sa durabilité.

R.C./APS

OUVERTURE DE LA 15^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE À CONSTANTINE

Le coup d'envoi de la 15^e édition du Festival national du théâtre universitaire a été donné, samedi, au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, avec, rapporte l'APS, la participation de 21 établissements universitaires de plusieurs wilayas du pays et de 3 universités arabes du Sultanat d'Oman, de Libye et de Tunisie.



La cérémonie d'ouverture de cette édition, baptisée du nom de l'un des pionniers du théâtre universitaire, le regretté Ahmed Hamoumi (1947-2023), en hommage à son parcours et à sa contribution au rayonnement de la culture théâtrale en milieu universitaire, c'est faite en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Ce dernier, dans un message lu en son nom par la directrice de la vie estudiantine au ministère, Assia Sahraoui, a souligné «l'importance du théâtre universitaire algérien qui a permis l'émergence de

grands artistes qui ont brillé dans le 4^e art professionnel». Le ministre, qui a également salué «la présence de nombreuses figures artistiques, dont des acteurs, des metteurs en scène et des délégations arabes», a estimé que cet espace artistique «incarne les plus hautes significations de l'unité et de la diversité, et raffermir le lien entre l'Université et le monde de la culture et des arts».

Pour sa part, le directeur-adjoint de l'action culturelle au même ministère, Azzedine Rebiga, a indiqué, dans une

déclaration à l'APS, que «les étudiants participant à cet événement sont de futurs artistes qui auront l'occasion, au cours du festival, de côtoyer des élites théâtrales et de bénéficier de leurs expériences». Cette 15^e édition, qui se poursuivra jusqu'au 24 avril, comporte un riche programme, notamment la présentation de 21 productions théâtrales au TRC Mohamed-Tahar Fergani et à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), dont 8 pour le prix du «Meilleur spectacle théâtral universitaire».

Des ateliers de formation seront également organisés, dédiés, entre autres, à l'écriture créative, à la mise en scène et à la scénographie, en plus de séances de débats et de tables rondes réunissant des étudiants, des professionnels et des experts dans le domaine théâtral. Les œuvres en compétition seront évaluées par un jury composé de personnalités artistiques de premier plan, a ajouté Rebiga. La cérémonie d'ouverture du festival a été marquée par la présentation d'un spectacle chorégraphique haut en couleurs qui a reproduit des scènes de l'histoire ancienne de l'Algérie dans un style artistique alliant le jeu d'acteurs à la gestuelle expressive, conférant une belle ambiance reflétant la profondeur de l'appartenance culturelle de la région. Une vidéo a également été projetée, retraçant les moments forts de la vie du regretté dramaturge et chercheur universitaire Ahmed Hamoumi, mettant en exergue ses grandes contributions au développement du théâtre universitaire en Algérie, afin que son nom soit immortalisé dans la mémoire des générations montantes et motive les étudiants à poursuivre leur chemin sur la voie de la créativité et du don de soi.

R. C./APS

Aïn Témouchent : signature d'une convention de partenariat pour la formation de guides touristiques

La Chambre de commerce et de l'industrie de la wilaya d'Aïn Témouchent a signé, samedi, une convention de partenariat avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, visant à former des guides touristiques. Cette convention, conclue sous la supervision du wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ould Abdennebi, s'inscrit dans le cadre des activités de célébration du Mois du patrimoine, visant à former des guides touristiques chargés de promouvoir les sites et potentiels touristiques de la région, tout en valorisant le patrimoine matériel et immatériel local, selon les précisions fournies par le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Abdelali Goudid. Pour sa part, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Rabah Bouhaf, a indiqué que cette convention prévoit une formation théorique d'une durée de 11 mois, répartie sur six modules pédagogiques en lien direct avec les missions du guide touristique. Ces modules couvrent notamment

l'animation touristique, la communication, le tourisme, ainsi que le patrimoine historique et culturel, et seront encadrés par des spécialistes du domaine. Le secrétaire de la Chambre de commerce et d'industrie d'Aïn Témouchent, Ryad Kheddami, a souligné que cette initiative se fait en coordination avec les opérateurs économiques du secteur touristique, notamment les hôteliers et les agences de voyages, afin de permettre aux futurs guides de bénéficier de cette formation. En outre, le secteur du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec les partenaires locaux, œuvre à la mise en place de nouveaux circuits touristiques à dimension culturelle et civilisationnelle, à l'instar du parcours numide du royaume des Masaesydes, dans le site archéologique de Siga, situé dans la commune Emir Abdelkader. La promotion de ces nouveaux itinéraires s'appuiera notamment sur les guides touristiques et les agences de voyages, selon les mêmes sources.

APS

ADAPTER LES PLANS D'ARCHITECTURE AUX SPÉCIFICITÉS URBANISTIQUES DE CHAQUE RÉGION (RENCONTRE)

Les participants au 17^e Forum national des architectes, à Ouled Djellal, ont insisté, samedi, sur «la nécessité d'accorder de l'importance au patrimoine bâti de chaque région lors de la conception des plans d'architecture». Dans une communication intitulée «Stratégie de développement des villes», rapporte l'APS, l'architecte Farouk Tebbal, architecte, a mis l'accent sur l'importance que doivent accorder les architectes chargés de l'élaboration de ces plans doivent «réaliser des études précises traduisant une vision prospective sur 20 ans de la zone considérée», tout en impliquant

les associations activant dans le domaine architectural et dans la préservation du patrimoine bâti afin de «respecter la spécificité de chaque région». De son côté, Fia Seddouk, expert en études géotechniques, a expliqué dans une intervention intitulée «Expertise dans la stabilisation et le renforcement des projets de logements publics locatifs dans la nouvelle ville de Kriba Nabhani, à Ouled Djellal», que les études qui précèdent la construction de tout projet de logement doivent tenir compte de la nature et de la qualité du sol qui accueillera le projet. Cela permet «d'éviter l'apparition de fissures», a-t-il ajouté, soulignant «la nécessité

d'étudier en profondeur le sol, sa nature et ses différentes couches sédimentaires». Pour rappel, cette rencontre, organisée dans la salle de conférences de l'Institut national de la formation professionnelle Smati-Bouزيد d'Ouled Djellal, a été initiée par l'Association nationale des ingénieurs de l'Institut national de formation en bâtiment, avec la participation d'architectes et de bureaux d'études de plusieurs wilayas du pays, en présence du chef de l'exécutif local, Abderrahmane Dehimi, et de nombreux cadres locaux.

R. C./APS

Mise en lumière du patrimoine matériel et immatériel de Mascara

Des expositions mettant en lumière le patrimoine matériel et immatériel ont été inaugurées, hier, à la Maison de la culture Abi Rass Ennaceri de Mascara, attirant un nombre remarquable de visiteurs, a-t-on constaté. Organisées par la Direction de la culture et des arts, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (du 18 avril au 18 mai), ces expositions ont été lancées en présence du wali de Mascara, Fouad Aïssi, accompagné des autorités locales civiles et militaires. Ces expositions ont connu une forte affluence, notamment de la part de jeunes, d'étudiants universitaires, de chercheurs et passionnés par le patrimoine matériel et immatériel de la région, ainsi que de membres d'associations à caractère culturel. L'événement présente des maquettes de sites évoquant la période de résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, comme le site de l'arbre Dardara à Ghriss, où s'est déroulée la première allégeance à l'Emir, ainsi que la maison de commandement et le tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne à Mascara. Des photographies mettant en valeur les monuments historiques et touristiques, ainsi que des figures emblématiques de la région y sont également exposées. Des affiches accompagnées de photos présentent également les sites archéologiques de la wilaya, tels que la ville romaine d'Aqua Sinis à Bouhanifia, le site de l'Homme de Tighennif (commune de Tighennif), et le camp romain Almiliaria, dans la commune de Beniane. Des espaces sont aussi dédiés aux produits artisanaux typiques de la région, notamment des objets en argile et en poterie, des articles fabriqués en alfa et doum, ainsi que des vêtements traditionnels. Des tableaux à l'huile illustrant le riche patrimoine culturel local y sont également exposés. Les expositions comprennent aussi des stands dédiés au folklore, à travers des affiches, des photos, d'anciens instruments de musique et la présentation de troupes folkloriques locales telles que Sidi Blal, Gnawa et Mahla Aïn Soltane de Mascara. Mohamed Belasri, doctorant en archéologie de la région de Mascara à l'Université Mustapha Stambouli de Mascara, a indiqué que l'organisation de telles expositions, particulièrement centrées sur le patrimoine matériel, constitue une occasion précieuse pour mettre en valeur les nombreux sites archéologiques et historiques de la wilaya, témoignant de différentes périodes. Il a ajouté que la célébration du Mois du patrimoine représente une opportunité précieuse pour les chercheurs intéressés par l'étude du patrimoine matériel et immatériel de la région afin d'enrichir leurs travaux scientifiques, notamment pour les doctorants spécialisés en archéologie et patrimoine culturel.

L'Afreximbank consolide ses résultats et renforce sa position en 2024

La banque africaine spécialisée dans le financement du commerce, l'Afreximbank, a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars, avec un bénéfice net de 397,3 millions de dollars, soit une hausse de 23% par rapport à l'exercice précédent, a indiqué un communiqué de cette institution dont le siège est au Caire.

«A freximbank a enregistré de solides performances financières malgré un paysage économique mondial complexe marqué par des tensions géopolitiques, des pressions inflationnistes et des taux d'intérêt élevés, affichant un bénéfice net de 973,5 millions de dollars américains pour l'exercice 2024, soit une augmentation de 29% par rapport à l'année précédente - les filiales commençant à apporter des contributions significatives aux résultats financiers du Groupe», a indiqué le communiqué de la



banque, qui explique que cette performance est le résultat de la «croissance du volume d'activité et soutenu par la hausse des taux d'intérêt du marché».

Ainsi, ajoute le communiqué, le revenu net d'intérêts pour l'exercice 2024 a atteint 1,8 milliard de dollars, ce qui représente une hausse de 25% par rapport à l'exercice 2023.

Pourtant, les charges d'exploitation ont beaucoup augmenté de 21% pour atteindre 367,7 millions de dollars en 2024 contre 304,5 millions de dollars l'année précédente. Cela s'explique, affirme la même source, par les pressions inflationnistes mondiales, ainsi que par les investissements réalisés par la banque en matière

de recrutement pour étendre et diversifier ses activités, dans un contexte de l'accélération de la mise en œuvre de la Zone africaine de libre-échange (Zlecaf). Cela dit, «le ratio coûts-revenus s'est amélioré pour atteindre 18% pour l'exercice 2024, contre 19% l'année précédente, témoignant d'une efficacité opérationnelle accrue», se réjouit l'Afreximbank.

«Le total des actifs du Groupe, y compris les provisions pour imprévus, a progressé de 7,55%, atteignant 40,1 milliards de dollars US au 31 décembre 2024, contre 37,3 milliards de dollars US à la clôture de l'exercice 2023», détaille le communiqué, expliquant que «cette croissance est principalement due à l'aug-

mentation des prêts et avances nets aux clients, des garanties et des lettres de crédit, ainsi que des investissements à la juste valeur, des immobilisations corporelles». «La valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté de 33%, passant de 328,1 millions de dollars américains à 436,4 millions de dollars américains, principalement en raison de la construction accélérée des installations ultramodernes du Centre commercial africain d'Afreximbank (AATC) à Abuja, au Nigeria, et à Harare, au Zimbabwe», note encore le communiqué en question.

Pour rappel, l'Afreximbank compte 54 Etats membres africains, après l'adhésion récemment de la Libye et la Somalie.

«Dans les Caraïbes, la dynamique d'adhésion est restée forte, 12 des 15 pays de la Caricom ayant signé l'accord de participation de la Banque, ouvrant ainsi la voie à l'expansion des opérations d'Afreximbank dans la région», se félicite cette institution financière qui dispose de plusieurs filiales ayant enregistré, elles aussi, une croissance robuste en 2024.

«Le Fonds pour le développement des exportations (FEDA), filiale d'investissement en actions de la Banque, a étendu son portefeuille d'impact à plus de 0,5 milliard

de dollars américains, ciblant des secteurs clés tels que les plateformes industrielles, les services financiers, l'agroalimentaire et la santé», alors que la filiale d'assurance spécialisée de la banque, AfrexInsure «a déployé avec succès ses solutions auprès d'une clientèle croissante dans de multiples secteurs et zones géographiques». À la fin de l'année, AfrexInsure avait réalisé des transactions dans 17 pays, contre sept l'année précédente, couvrant 3,54 milliards de dollars américains d'actifs. AfrexInsure a notamment pu placer 97% de ses primes auprès d'acteurs panafricains, conformément à sa mission de maintenir les primes sur le continent, ajoute la même source.

Le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) a poursuivi sa trajectoire ascendante en 2024, avec 3 banques centrales supplémentaires et 50 banques commerciales rejoignant la plateforme, portant le nombre total de banques centrales à 16 et de banques commerciales à 144. En outre, PAPSS lancera l'African Currency Marketplace (PACM) qui a géré avec succès 12 devises au cours de sa phase pilote, devenant une plateforme utile pour les grandes entreprises rencontrant des difficultés pour rapatrier des fonds à travers le continent.

Lyès M.

PUBLICITÉ

L'OMC revoit à la baisse ses prévisions de croissance du commerce mondiale pour 2025-2026

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a revu ses prévisions sur le commerce mondial à la baisse pour l'année 2025-2026, en raison des tensions commerciales engendrées par la guerre tarifaire américaine, a indiqué le dernier rapport de cette institution publié en fin de semaine dernière.

«Après avoir ajusté les projections de référence pour tenir compte de l'impact des droits de douane récemment annoncés et de l'incertitude accrue des politiques commerciales, les économistes de l'OMC prévoient désormais une contraction de -0,2 % du commerce de marchandises en 2025 – contre +2,9 % en 2024 – suivie d'une hausse de 2,5 % en 2026, reflétant un affaiblissement de la demande mondiale», affirme l'OMC dans ses «Perspectives du commerce mondial en 2025 et 2026», affirmant que le risque sera élevé en cas de rétablissement des tarifs douaniers réciproques, après leur suspension pour 90 jours par le président américain Donald Trump, qui a engagé un bras de fer commercial contre le rival chinois des États-Unis.

«S'ils étaient adoptés, les droits de douane réciproques réduiraient la croissance du volume du commerce mondial de marchandises de 0,6 point de pourcentage en 2025, tandis que la propagation de l'incertitude liée à la poli-



tique commerciale pourrait en réduire la croissance de 0,8 point de pourcentage supplémentaire, ce qui présente des risques particuliers pour les pays les moins avancés (PMA)», avertit l'OMC, estimant qu'«ensemble, les tarifs réciproques et la propagation de l'incertitude en matière de politique commerciale entraîneraient une baisse de 1,5% du commerce mondial de marchandises en 2025».

L'OMC a revu à la baisse ses prévisions pour le commerce des services qui doit ralentir à ralentir à 4,0% cette année, contre 6,8% l'année dernière, avant de remonter à 4,1% l'année prochaine.

«Les projections de base suggèrent que la croissance du commerce de marchandises aurait pu atteindre 2,7% en 2025 et 2,9% en 2026 si les droits de douane et l'incertitude étaient restés faibles», explique l'OMC, qui avait tablé sur une croissance du commerce des services de 5,1% cette année et de 4,8% l'année prochaine.

«Cela correspond à une perte de 1,1 et 0,7 point de pourcentage, respectivement, pour 2025 et 2026», lit-on encore dans le rapport de 40 pages. «Bien que les droits de douane élevés se

limitent aux marchandises, leurs effets se répercutent sur l'ensemble de l'économie, y compris sur le commerce des services», notamment dans le secteur des transports de marchandises et de logistiques dans les ports et les aéroports.

«En 2025, la croissance du transport est prévue à seulement 0,5 % en volume, contre une augmentation prévue de 2,9 % dans le scénario de référence», tandis que en 2026, la croissance restera «modérée à 1,7 %», ajoute la même source.

Les tarifs douaniers imposés par les États-Unis à l'encontre de 180 pays de la planète vont impacter aussi le secteur du tourisme qui devrait ralentir en 2025 à 2,6 %, contre 4,2 % prévus initialement. En 2026, le secteur devrait rebondir, avec une croissance de 4,7 %.

Tenant compte du contexte actuel, l'OMC prévoit une réduction de 1,7% de la part de contribution de l'Amérique du Nord à la croissance du commerce mondial et un ralentissement de la «contribution positive» de l'ASIE, ainsi que de l'Europe. De même pour la contribution collective des autres régions du monde.

«L'Amérique du Nord sous-

trait désormais 1,7 point de pourcentage à la croissance du commerce mondial en 2025, ramenant la croissance mondiale à -0,2 %. La région continue de peser sur le taux de croissance du commerce en 2026, limitant la reprise à 2,5 %», explique le rapport de l'OMC, qui prévoit seulement 0,6% de hausse de la contribution de l'Asie, contre 1,2% prévus auparavant, tandis que la contribution de l'Europe est légèrement réduite à 0,5% contre 0,6%.

«Parallèlement, la contribution collective des autres régions (y compris l'Afrique, la Communauté des États indépendants (CEI), le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes) tombe à 0,4 point de pourcentage contre 0,6 point de pourcentage, mais reste positive et varie très peu dans les deux scénarios et sur toutes les périodes», note encore l'OMC qui a appelé, à maintes reprises, à mettre fin à cette guerre tarifaire qui impactera en premier lieu les pays les plus vulnérables et les pays pauvres.

Lyès M.

LA CHINE SUSPEND SES ACHATS DE GNL AUX ÉTATS-UNIS

En mars, la Chine a cessé d'acheter du gaz naturel liquéfié aux États-Unis, tout en augmentant simultanément ses importations en provenance d'Australie, d'Indonésie et de Brunei, selon une analyse des données douanières chinoises réalisée par RIA Novosti. Les États-Unis figuraient parmi les cinq premiers fournisseurs de GNL du marché chinois en 2024, exportant 4,15 millions de tonnes de carburant vers la Chine pour une valeur de 2,4 milliards de dollars. En janvier 2025, la Chine a acheté 194,2 milliers de tonnes de gaz à des sociétés américaines pour 125,4 millions de dollars, mais en février, c'était plusieurs fois moins - 65,8 milliers de tonnes pour 31,4 millions de dollars.

En mars, les États-Unis ne figuraient même pas parmi les fournisseurs de GNL de la Chine. Il s'agit de la première interruption de ce type depuis juin 2022.

La Chine a compensé la perte de volumes de GNL en augmentant ses achats auprès de ses voisins régionaux. Parmi les plus grands fournisseurs, l'Indonésie a augmenté ses exportations de 1,7 fois par rapport au mois précédent, pour atteindre 330,7 millions de dollars, tout comme l'Australie, de 18%, pour atteindre 778,4 millions de dollars. En outre, en mars, la Chine a repris ses importations en provenance de Brunei, pour une valeur de 51 millions de dollars.

Le 2 avril, le président américain Donald Trump a signé un décret introduisant des droits de douane

«réciproques» sur les importations en provenance d'autres pays, ce qui a fait que la Chine s'est retrouvée avec l'un des taux les plus élevés jamais enregistrés - un total de 54 %. Cela a conduit à une forte escalade de la guerre commerciale entre les deux pays.

Actuellement, les droits de douane sur les exportateurs chinois vers les États-Unis atteignent 145 %, et le taux sur les fournisseurs américains vers la Chine est de 125 %. Certains experts ont déclaré à RIA Novosti qu'un tel niveau de droits signifie un arrêt de facto des échanges commerciaux entre les deux plus grandes économies du monde.

Vers un accord entre Rome et Washington pour s'opposer aux taxes technologiques «discriminatoires»

L'Italie et les États-Unis ont publié vendredi une déclaration commune contre les taxes «discriminatoires» sur les services numériques.

Des taxes européennes visent à frapper les géants technologiques américains dominants tels que Google, Facebook de Meta, Apple et Amazon ont beaucoup irrité l'administration américaine et ces géants de la Tech.

L'Italie applique une taxe de 3 % sur les revenus des transactions sur Internet pour les entreprises numériques dont le chiffre

d'affaires est d'au moins 750 millions d'euros (853,35 millions de dollars), ce qui représente moins de 500 millions d'euros de revenus pour l'État chaque année.

«Nous avons convenu qu'un environnement non discriminatoire en termes de taxation des services numériques est nécessaire pour permettre les investissements des entreprises technologiques de pointe», ont déclaré Rome et Washington après la visite de Giorgia Meloni à la Maison-Blanche jeudi dernier. La déclaration n'a pas précisé si Rome

s'était engagée à supprimer la taxe.

Malgré le niveau relativement faible des recettes générées par cette mesure dans un pays dont le budget total dépasse les 800 milliards d'euros, la taxe sur le Web italienne est un sujet épineux pour Meloni. Alors qu'elle doit faire face à la pression américaine, les partis de sa coalition au pouvoir souhaitent qu'elle accroisse la pression sur les grandes entreprises technologiques pour obtenir le financement nécessaire à l'adoption de mesures coûteuses sans mettre à rude épreuve les

fragiles finances publiques italiennes, ont indiqué des sources politiques.

Le ministre de l'Économie, Giancarlo Giorgetti, a déclaré jeudi que les négociations avec les États-Unis sur la fiscalité des grandes entreprises technologiques devraient être menées de manière bilatérale, et non par l'intermédiaire de l'UE, ajoutant qu'il rencontrerait le secrétaire au Trésor Scott Bessent la semaine prochaine lors d'une réunion du G20.

R. C./Agence

L'ONU inquiète des frappes américaines au Yémen

Le risque d'une escalade des violences pèse l'ensemble de la région du Proche-Orient, où l'interventionnisme américain de ces trois dernières décennies a créé un climat d'instabilité dans plusieurs pays qui peinent aujourd'hui à s'en remettre.

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a averti, samedi soir, contre une escalade régionale au Proche-Orient, déplorant le bilan lourd des frappes américaines contre un port pétrolier au Yémen, un pays en proie à la guerre civile depuis l'été 2014.

Dans une déclaration publiée samedi par son porte-parole, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, «déplore les rapports faisant état de nombreuses victimes civiles, dont cinq travailleurs humanitaires, qui auraient été blessés dans ces frappes», a indiqué le site d'information de l'ONU. «Une aide d'urgence a été mobilisée pour soutenir les établissements de santé situés à proximité, tandis que les premières évaluations font état de dommages importants au niveau des infrastructures portuaires et de possibles fuites de pétrole dans la mer Rouge, une perspective que le secrétaire général juge particulièrement inquiétante», ajoute la même source, citant Guterres.

Sans nommer explicitement les États-Unis ou les Houthis, le chef de l'ONU rappelle que «le droit international, y compris le droit international humanitaire



applicable, doit être respecté en toutes circonstances» par les parties belligérantes et insiste sur la nécessité de «protéger les civils ainsi que les infrastructures civiles»

que les forces américaines prennent pour cible régulièrement.

António Guterres a mis, par ailleurs, en garde contre le «risque d'une nouvelle esca-

lade dans la région» et renouvelle son appel à «la plus grande retenue» de la part de tous les acteurs impliqués. Cette escalade des frappes américaines contre le Yémen

intervient dans un contexte de violation par l'entité sioniste du cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, les Houthis ayant affiché un soutien clair à la résistance palestinienne contre le génocide commis dans cette enclave.

En effet, depuis le début de la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, les Houthis ont pris cause pour les Palestiniens, en menant plusieurs attaques de missiles contre des cibles sionistes et se mettant dans la mer Rouge en travers des navires chargés d'armement au profit de l'occupation. Pour rappel, les frappes aériennes menées par les États-Unis, les 17 et 18 avril, à l'intérieur et autour du port de Ras Issa, dans le nord-ouest du Yémen, ont tué au moins 80 personnes et blessé près de 200 autres, outre les dégâts matériels causés sur les installations sur place.

Sophia R.

DES MILLIERS D'AMÉRICAINS MANIFESTENT CONTRE LA POLITIQUE DE DONALD TRUMP

Des milliers d'Américains sont descendus dans la rue samedi à New York et dans d'autres grandes villes du pays pour une deuxième journée de mobilisation anti-Trump en l'espace de deux semaines, pour dénoncer sa politique qui a mis au chômage des milliers de personnes et bouleversent le fonctionnement de l'Etat presque trois semaines après le retour de Donald Trump aux commandes.

«Pas de roi en Amérique» ou «Résistons à la tyrannie», pouvait-on lire sur des pancartes à la manifestation new-yorkaise, à côté d'images du président américain, accusé, lui et son entourage, de mener une politique fasciste.

Les manifestants ont particulièrement dénoncé la politique anti-immigration de la Maison-Blanche, au moment où la Cour suprême a suspendu les expulsions d'immigrés sur la base d'une loi de 1798 sur «les ennemis étrangers». «Les immigrés sont les bienvenus ici», criaient les manifestants réunis devant la bibliothèque de la plus grande ville des États-Unis, à quelques encablures de la célèbre Trump Tower du milliardaire. Tesla visé

Des contestataires se sont aussi rassemblés devant la Maison-Blanche

à Washington, bien qu'en nombre apparemment inférieurs à la précédente mobilisation le samedi 5 avril, qui avait réuni des dizaines de milliers de personnes.

L'administration Trump mène «un assaut contre l'Etat de droit et le fait qu'il faut empêcher l'Etat d'empiéter sur les droits des gens qui vivent ici aux États-Unis», a dénoncé Benjamin Douglas, 41 ans.

Avec un keffieh sur la tête, Douglas portait une pancarte en soutien à Mahmoud Khalil, un étudiant palestinien arrêté le mois dernier à New York et menacé d'expulsion pour avoir organisé des manifestations contre la guerre à Gaza. L'administration républicaine s'en prend à des personnes «afin de faire monter la xénophobie et éroder des protections juridiques bien établies», accuse-t-il.

Dans le très conservateur Texas (sud), une manifestation s'est déroulée à Galveston, une ville de 50.000 habitants riveraine du golfe du Mexique. «J'en suis à ma quatrième manifestation», confie Patsy Oliver, une écrivaine de 63 ans. «D'habitude, j'attends l'élection suivante, mais là ce n'est plus possible. Nous avons déjà perdu tellement de choses.»

Sur la côte ouest, des centaines de personnes se sont rassemblées sur une place de San Francisco pour tracer dans le sable les mots

«destitution+démission» en lettres géantes. Des rassemblements ont également été signalés à l'extérieur de concessions Tesla, la marque automobile propriété d'Elon Musk, le milliardaire chargé par Donald Trump d'une cure d'amaigrissement drastique dans la Fonction publique.

La mobilisation était organisée par un groupement baptisé 50501, un chiffre correspondant à 50 manifestations dans les 50 Etats du pays et aboutissant à un mouvement unique d'opposition au milliardaire républicain. Le mouvement constitue «une réponse décentralisée rapide aux actes anti-démocratiques et illégaux de l'administration Trump et de ses alliés ploutocrates», explique-t-il sur son site internet. Selon cette organisation, quelque 400 manifestations étaient prévues dans la journée et 50501 a appelé des millions de personnes à descendre dans la rue. Les chiffres réels sont difficiles à obtenir, de nombreux services de police se refusant à fournir des estimations.

R. I./Agence

Canada : participation élevée pour le vote anticipé

L'organisme chargé des élections au Canada a noté samedi une participation anticipée élevée, qui témoigne d'un «engouement pour le vote» à une semaine d'un scrutin législatif dominé par la tension avec le voisin américain. Selon les données préliminaires d'élections Canada, plus de 2 millions de Canadiens ont

voté dès le premier jour du vote par anticipation vendredi, une augmentation de 36% par rapport au même jour lors des élections de 2021. Les électeurs canadiens peuvent voter par anticipation jusqu'à lundi soir avant le scrutin du 28 avril. Vendredi, de longues files d'attente se sont formées devant des bureaux de vote dans plu-

sieurs grandes villes du pays et l'attente a duré jusqu'à deux heures, ont rapporté des médias. Donald Trump multiplie les menaces douanières et les attaques contre la souveraineté du pays, ce qui incite de nombreux électeurs canadiens à voter pour le parti perçu comme le plus apte à faire face au président américain. Selon les der-

niers sondages, les libéraux du Premier ministre sortant Mark Carney sont crédités d'environ 44% des voix et les conservateurs de 38%. Viennent ensuite le Nouveau parti démocratique (NPD, gauche) à 8% puis le Bloc québécois (parti indépendantiste qui ne présente des candidats qu'au Québec) avec 5%.

La rapporteuse de l'ONU dénonce une «attaque génocidaire» à Ghaza

Soumise à un blocus total depuis près de deux mois, la bande de Ghaza est toujours sous le feu des bombardements sionistes qui ont réduit l'enclave palestinienne en ruines et mettant 90% de la population dans une insécurité alimentaire et hydrique.



La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a accusé de nouveau l'entité sioniste de génocide dans la bande de Ghaza, alors que le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire sur place. «Le droit international interdit ce que fait (l'entité sioniste) dans la bande de Ghaza», a déclaré Mme Albanese à la radio publique espagnole RNE, ajoutant que «ce n'est pas une guerre, mais une attaque génocidaire». La responsable onusienne a, en outre, qualifié la situation actuelle à Ghaza de désastreuse, soulignant que 90% des Palestiniens de la bande de Ghaza «souffrent d'insécurité hydrique et manquent d'accès à

la nourriture ou aux médicaments, en plus des bombardements (sionistes) incessants et des civils soumis à des abus physiques et psychologiques». Selon elle, l'occupant sioniste «non seulement compromet l'accès à l'aide humanitaire, mais refuse également ouvertement son entrée dans la bande de Ghaza». La rapporteuse de l'ONU dénonce une volonté de l'entité sioniste de déporter les habitants de Ghaza, qualifiant cette tentative de «vider les terres palestiniennes de leurs habitants» de «nettoyage ethnique». Et de souligner encore que «la mise en œuvre de la solution à deux Etats proposée par la communauté internationale est la seule solution qui ne peut être atteinte sans la pré-

sence des Palestiniens sur leur terre». Pour sa part, le PAM a alerté sur l'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant qu'environ deux millions de personnes, dont la majorité sont des déplacées, vivent actuellement sans aucune source de revenus et dépendent entièrement de l'aide humanitaire pour garantir leurs besoins alimentaires de base. Dans une série de déclarations relayées par l'agence de presse palestinienne Wafa, le PAM a mis en garde contre ce qu'il décrit comme un «danger croissant» menaçant des centaines de milliers d'habitants de Ghaza, compte tenu de la forte diminution des réserves alimentaires, ce qui laisse présager une catastrophe humani-

taire imminente. Il a souligné que cette situation dangereuse coïncide avec la fermeture persistante des points de passage, bloquant complètement l'arrivée des denrées alimentaires essentielles dans la bande de Ghaza assiégée. Le Programme alimentaire mondial de l'ONU a, en outre, indiqué que la bande de Ghaza a un besoin urgent d'un flux immédiat, continu et ininterrompu de nourriture pour éviter un effondrement complet de la sécurité alimentaire. Il a également mis en garde contre des conséquences désastreuses si la situation continue de se détériorer, notant que les civils palestiniens à Ghaza sont déjà confrontés à des conditions humanitaires catastrophiques et à une grave

pénurie de tous les produits de première nécessité. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a tiré également la sonnette d'alarme sur la situation chaotique dans la bande de Ghaza, évoquant des conditions «extrêmement difficiles» dans le peu d'hôpitaux qui sont encore opérationnels. «Les hôpitaux de Ghaza, qui soignent les nouveau-nés et les enfants, manquent d'équipements médicaux suffisants et fonctionnent dans des conditions extrêmement difficiles», a affirmé l'Unicef dans un message publié sur les réseaux sociaux.

«La survie des enfants de Ghaza dépend de la réimposition d'un cessez-le-feu et de l'entrée de l'aide dans la bande de Ghaza», a ajouté l'Unicef, soulignant la nécessité «d'autoriser de nouveau l'aide humanitaire à entrer à Ghaza». L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mentionné récemment dans un rapport que le blocus de Ghaza «est aujourd'hui plus sévère que la première période après le 7 octobre 2023», date du début de l'agression sioniste barbare contre l'enclave. L'UNRWA a déclaré que 420.000 personnes ont été de nouveau déplacées dans la bande de Ghaza depuis le 18 mars en raison de la reprise de l'agression sioniste contre l'enclave.

Sophia Raïs/Agences

DES JOURNALISTES PRIS POUR CIBLE À L'ENTRÉE DU CAMP DE JÉNINE

Les forces de l'occupation sioniste ont attaqué des journalistes hier devant le camp de Jénine avec des bombes à gaz lacrymogène, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. La même source a indiqué que les forces d'occupation ont tiré des bombes à gaz toxiques en direction des journalistes qui se trouvaient devant l'entrée du camp de Jénine.

Parmi eux, Raya Arouk, reporter d'Al-Alam, et le photographe Mohamed Abd Al-Khaleq, selon la même source. En outre, les forces de l'occupation sioniste ont empêché les équipes de journalistes d'entrer dans le camp pour couvrir les violations de démolition des maisons et des propriétés des palestiniennes.

Les crimes perpétrés par l'occupation sioniste contre les journalistes palestiniens, dans la bande de Ghaza notamment, relèvent d'une tentative délibérée de faire taire la voix de la Palestine, a dénoncé, hier, le Conseil national palestinien (CNP). Depuis plus de

18 mois, et après un court cessez-le-feu, le peuple palestinien subit la reprise d'une agression sioniste féroce et organisée, atteignant son paroxysme dans la bande de Ghaza, théâtre d'une guerre d'extermination totale et d'un nettoyage ethnique systématique, n'épargnant ni les enfants, ni les femmes, ni même les hôpitaux, les écoles ou les médias.

Plus de 212 journalistes sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste barbare sur Ghaza en octobre 2023, alors qu'ils accomplissaient leur devoir de transmettre la vérité. Des bureaux de presse ont été détruits, des équipements saisis, et les communications délibérément coupées pour isoler l'enclave palestinienne du reste du monde.

UNE TENTATIVE DÉLIBÉRÉE DE FAIRE TAIRE LA VOIX DE LA PALESTINE

Les crimes perpétrés par l'occupation sioniste contre les journalistes palestiniens, dans la

bande de Ghaza ou en Cisjordanie occupée, relèvent d'une tentative délibérée de faire taire la voix de la Palestine, a dénoncé, hier, le Conseil national palestinien (CNP). Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée des médias arabes, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le Conseil a indiqué que les journalistes palestiniens font face aux conditions les plus dangereuses au monde, devenant des cibles directes des frappes aériennes et des bombardements, en violation flagrante de toutes les lois humanitaires. Il a tenu l'occupation sioniste responsable de ces crimes à l'encontre des journalistes et des professionnels des médias, dénonçant également le fait que ces crimes soient perpétrés dans un silence international troublant et en défi flagrant aux conventions internationales. A cet égard, il a appelé la communauté internationale à agir immédiatement pour traduire les responsables de ces crimes en

justice et assurer une protection urgente à tous les professionnels des médias, relevant que cette journée «est marquée cette année par l'un des chapitres les plus sanglants de l'histoire palestinienne contemporaine». Depuis plus de 18 mois, et après un court cessez-le-feu, le peuple palestinien subit la reprise d'une agression sioniste féroce et organisée, atteignant son paroxysme dans la bande de Ghaza, théâtre d'une guerre d'extermination totale et d'un nettoyage ethnique systématique, n'épargnant ni les enfants, ni les femmes, ni même les hôpitaux, les écoles ou les médias. Plus de 212 journalistes sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste barbare sur Ghaza, alors qu'ils accomplissaient leur devoir de transmettre la vérité. Des bureaux de presse ont été détruits, des équipements saisis, et les communications délibérément coupées pour isoler l'enclave palestinienne du reste du monde.

Le riz infecté par le climat menace la santé mondiale (Étude)

Selon cette étude, une exposition prolongée à l'arsenic peut provoquer des cancers de la peau, de la vessie et des poumons, ainsi que des maladies cardiovasculaires et des troubles neurologiques chez les nourrissons. Les populations des pays les plus dépendants du riz, comme le Vietnam, la Chine, l'Inde, le Bangladesh ou les Philippines, seront les premières touchées.



Le riz, aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale, est aujourd'hui menacé par les effets du réchauffement climatique. Une étude publiée dans *The Lancet Planetary Health* révèle que «les changements atmosphériques augmentent dangereusement la concentration d'arsenic dans cette céréale, exposant des milliards de personnes à des risques sanitaires graves». Selon la même étude, «le riz est particulièrement vulnérable

aux contaminants environnementaux en raison de sa texture poreuse, qui favorise l'absorption des substances toxiques présentes dans les sols et l'eau». Cultivé principalement dans des rizières inondées, il est exposé à l'arsenic, un cancérigène naturellement présent dans certaines régions, mais dont la concentration augmente avec les activités industrielles et les bouleversements climatiques.

Une équipe internationale de chercheurs, dirigée par Lewis Ziska, physiologiste végétal à

l'Université Columbia, a étudié pendant six ans l'impact combiné de la hausse des températures et du taux de CO₂ sur différentes variétés de riz. Les résultats sont alarmants. En effet, selon cette étude, «lorsque ces deux facteurs agissent simultanément, la teneur en arsenic inorganique dans les grains de riz explose, dépassant les prévisions des scientifiques».

«L'arsenic inorganique est particulièrement toxique. Une exposition prolongée peut provoquer des cancers de la peau,

de la vessie et des poumons, ainsi que des maladies cardiovasculaires et des troubles neurologiques chez les nourrissons. Les populations des pays les plus dépendants du riz, comme le Vietnam, la Chine, l'Inde, le Bangladesh ou les Philippines, seront les premières touchées», révèle la même étude.

«Il existe un effet toxicologique du changement climatique sur l'une des denrées les plus consommées au monde», souligne Lewis Ziska, affirmant que «la consommation

est l'un des marqueurs déterminants de votre vulnérabilité à cet effet».

Face à cette menace, les autorités sanitaires doivent agir rapidement. Les chercheurs appellent «à renforcer les réglementations sur les taux d'arsenic autorisés dans les aliments, notamment pour les produits destinés aux nourrissons, particulièrement sensibles». Aux États-Unis, par exemple, la FDA n'a toujours pas fixé de limites strictes pour cette substance dans l'alimentation.

Parallèlement, il est crucial de développer des variétés de riz moins absorbantes et de promouvoir des alternatives alimentaires pour réduire la dépendance à cette céréale. Mais pour Keeve Nachman, co-auteur de l'étude et professeur à l'Université Johns Hopkins, «la solution ultime reste la lutte contre le réchauffement climatique», ajoutant que «la chose la plus importante que nous puissions faire est de tout mettre en œuvre pour le ralentir».

En attendant, cette étude rappelle une fois de plus que «les conséquences du dérèglement climatique ne se limitent pas à la montée des eaux ou aux catastrophes naturelles, elles s'immiscent dans nos assiettes et menacent directement notre santé».

Nadine Oumakhlouf

LE VIETNAM DURCIT LES RÈGLES FACE AUX FAUX MÉDICAMENTS ET AUX FAUX LAITS

Le ministère vietnamien de la Santé a adressé, hier, une directive aux hôpitaux et services de santé provinciaux afin de «renforcer les contrôles sur les prescriptions médicales et les pratiques commerciales au sein des établissements de santé». Cette mesure intervient après la découverte de plusieurs cas où du personnel soignant aurait conseillé à des patients des produits laitiers ou des médicaments contrefaits, mettant en péril leur santé.

Face à ces dérives, les autorités sanitaires exigent désormais «un examen rigoureux des listes de médicaments utilisés dans les centres de soins», avec «une comparaison systématique par rapport aux produits frauduleux déjà identifiés». Les prescriptions incluant des produits non médicinaux, tels que les laits et les compléments alimentaires, seront également passées au crible pour éviter toute exploitation abusive. Les établissements devront corriger sans délai les irrégularités constatées et sanctionner les éventuels manquements. Le texte rappelle, par ailleurs, «l'interdiction de plusieurs pratiques, comme la prescription de médicaments non autorisés», «la promotion de produits à des fins

lucratives personnelles» ou encore «le détournement de patients vers d'autres structures médicales pour en tirer profit». Le ministère insiste sur «la nécessité d'une prescription médicale rigoureuse, adaptée à l'état du patient et conforme aux bonnes pratiques, avec un suivi renforcé des éventuels effets indésirables».

Concernant les produits non thérapeutiques, les hôpitaux doivent vérifier les activités de conseil et de vente par leur personnel, s'assurer du respect des normes en matière de nutrition hospitalière et contrôler strictement toute publicité pour éviter les allégations trompeuses. Les établissements sont invités à sensibiliser leur personnel ainsi que les patients et leurs familles pour mieux détecter et signaler les infractions. Le ministère de la Santé demande aux unités concernées de mettre en œuvre ces directives et de lui transmettre, avant jeudi prochain, un rapport détaillant les mesures prises ainsi que les éventuelles violations constatées et les sanctions appliquées. Cette information devra être adressée via le Département des examens médicaux et de la gestion des traitements.

N. O.

Une petite fille née après une greffe d'utérus au Royaume-Uni

Suite à des problèmes de fertilité, une femme originaire d'Écosse a tenté une greffe d'utérus afin de pouvoir tomber enceinte et mener à terme une grossesse. La greffe a été une réussite et la jeune femme a pu donner naissance à un enfant en bonne santé suite à cette intervention. C'était une première au Royaume-Uni.

Grace Davidson avait 19 ans lorsqu'elle apprit qu'elle était atteinte d'une maladie rare qui l'empêchait d'avoir un utérus fonctionnel et l'empêchait de porter et de donner naissance à son propre bébé. Dans une tentative médicale exceptionnelle pour surmonter ce problème, la sœur de la patiente lui a fait don de son propre utérus en 2023 dans le cadre d'un programme de donneuse vivante. Cela a fait de Davidson la première femme à recevoir une greffe d'utérus au Royaume-Uni. Suite à la greffe, la patiente a suivi un traitement pour la fertilité, et elle est finalement tombée enceinte en 2024.

À l'âge de 36 ans, Grace Davidson a finalement accouché par césarienne d'une petite fille en bonne santé en février dernier. Il est important de savoir qu'après cette première grossesse menée à terme, la patiente pourra encore avoir un autre enfant, puis l'utérus devra être retiré. C'est une étape nécessaire, car les immunosuppresseurs qu'elle prend quotidiennement pour éviter le rejet de l'utérus étranger comportent un risque de cancer s'ils sont pris pendant plusieurs années.

La naissance de cet enfant est un miracle non seulement pour ses parents, mais pour de nombreuses autres femmes victimes de problème de fertilité. En effet, la réussite de cette greffe offre un nouvel espoir aux femmes nées sans utérus ou dont l'utérus ne fonctionne plus.

N. O.

LA VOIE D'ALGÉRIE

Edité par la Sarl
Chrome Communication

ADMINISTRATION

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :

Saida Azzouz

sidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication

Lyès Menacer

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction

Saida Azzouz

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique

Kamal Allalou

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste

Imane Bouassel

Siège social :

02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger

Tél. :/Fax : +213 023 709 668

E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

Pour votre PUBLICITÉ s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de
Communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tél. : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 /
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
DIFFUSION
Distribution de journaux & magazines
SEMICHAT SID ALI
MOD. : 0541 91 92 49

Escale toulousaine de la « Marche de la liberté » pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis

La « Marche de la liberté », lancée le 30 mars dernier pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis, poursuivi, hier, son escale toulousaine avec l'organisation d'expositions, diffusion de films et conférences, avant de reprendre la route pour le Maroc.

L'information est rapportée par l'APS qui cite les organisateurs de cette manifestation. L'enjeu reste le même : exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain et faire connaître la lutte du peuple sahraoui. Samedi, une manifestation pour la libération de ces prisonniers sahraouis a été organisée à Toulouse, à l'appel de plusieurs organisations syndicales et associations de lutte pour les droits du peuple autochtone du Sahara occidental. Ils s'appellent Abdallah Toubali, Mohamed Lakfir, Naâma Asfari ou encore Abdallahi Abahah et ont tous deux points communs : ils sont Sahraouis et emprisonnés arbitrairement au Maroc.

C'est en soutien à ces détenus, originaires du Sahara occidental, que la marche pour la liberté des prisonniers politiques sahraouis a été organisée à Toulouse. En fait, la Ville rose n'est qu'un point de passage de cette manifestation, partie d'Ivry-sur-Seine en région parisienne, il y a quelques jours. L'objectif pour la



marche est de «traverser la France puis l'Espagne, pour arriver au Maroc à Kénitra et ainsi demander la libération des prisonniers politiques sahraouis», a rappelé une porte-parole à la foule participant à l'événement. Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur le trajet, consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraouis et appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Au-delà d'exiger la libération des Sahraouis, les militants luttent également pour que «la France cesse de conduire et cautionner des politiques colonialistes et impérialistes qui méprisent les droits des peuples autochtones».

Au cours de deux mois de mobilisation, la marche sera l'occasion d'exiger du Maroc à «se conformer aux décisions de l'ONU» sur la libération des prisonniers sahraouis, détenus arbitrairement, et sur le droit

de visite de Claude Mangin à son mari, Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui du groupe Gdeim Izik, condamné à 30 ans de prison en 2013. Le cortège a emprunté plusieurs boulevards avant d'organiser un rassemblement et un immense drapeau de la République arabe sahraouie démocratique, long d'une dizaine de mètres, a été brandi par les participants.

R. N./APS

DÉSINFORMATION L'ALGÉRIE RESTERA À L'AVANT-GARDE DES DÉFENSEURS DU CONTINENT AFRICAIN (RESPONSABLE)

Le directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, également responsable de la région Afrique du Nord du Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA), le général Rochdi Fethi Moussaoui, a affirmé, hier, que l'Algérie, dans sa lutte contre la désinformation et de par son ancrage africain profond, demeurera à l'avant-garde des efforts de défense de la stabilité du continent.

Dans son allocution lors des travaux de l'atelier régional du Bureau de liaison pour l'Afrique du Nord du Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA), organisé au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le thème «les répercussions des fake news et de la désinformation sur la sécurité et la stabilité des Etats», le général Rochdi Fethi Moussaoui a transmis aux participants les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se félicitant de la tenue de cet atelier régional. «Notre lutte contre la désinformation n'est pas une simple question médiatique, mais une lutte existentielle pour préserver la stabilité de nos Etats africains», a-t-il souligné, ajoutant qu'«il est de notre devoir à tous de poursuivre l'action commune pour assurer l'avenir de notre continent face à ces graves menaces». «Ce combat n'est pas un choix, mais une obligation dictée par notre responsabilité historique de protéger nos pays et nos peuples contre les tentatives de déstabilisation et de désintégration», a estimé le responsable. «De par son ancrage africain profond, l'Algérie continuera d'être à l'avant-garde de ces efforts, œuvrant pour la stabilité du continent et faisant front uni avec ses frères face à toute menace portant atteinte à notre souveraineté collective», a-t-il conclu.

APS

La FAF convoque une réunion d'urgence suite à l'escalade des violences dans les stades

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a convoqué une réunion d'urgence, ce mardi avec l'ensemble des présidents des clubs de la ligue professionnelle, a indiqué, hier, un communiqué de l'instance fédérale sur son site officiel. Cette réunion intervient dans un contexte marqué par une escalade préoccupante de la violence et des discours incitant à la haine dans les stades. «A l'approche de la dernière ligne droite du championnat, la responsabilité de chaque acteur du football national est plus que jamais engagée pour garantir le bon déroulement de la compétition dans le respect des règles et des valeurs du sport», a ajouté le communiqué de la FAF. La Fédération algérienne réaffirme

son engagement total en faveur de l'éthique sportive et du fair-play, et appelle à l'unité, à la retenue et à un sens élevé des responsabilités de la part de tous les intervenants. Dans le même sillage, le président Sadi réunira les arbitres d'élite ainsi que les membres de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), lundi dans le cadre d'une rencontre importante à l'approche de la dernière ligne droite du championnat de Ligue 1 Mobilis. «Cette réunion a pour principal objectif de sensibiliser les arbitres aux enjeux de cette phase décisive de la saison, tout en réaffirmant la confiance de la Fédération en leur professionnalisme et leur engagement pour garantir une fin de saison équitable et sereine», a expliqué le communiqué de l'instance fédérale.

SAISIE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES D'ORIGINE ET DE COMPOSITION INCONNUES À ALGER

«Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et de la protection de la santé publique et du consommateur, la brigade territoriale de la GN de Semmar (Alger) a procédé à la saisie de compléments alimentaires et de produits pharmaceutiques d'origine et de composition inconnues», a indiqué, hier, un communiqué de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Semmar.

Cette même source précise que cela s'est fait suite à des «informations faisant état de la mise en vente par des

commerçants de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires d'origine et de composition inconnues, il a été procédé à la perquisition des locaux commerciaux en question, en collaboration avec les agents de la protection du consommateur et de la répression des fraudes relevant de l'Inspection du commerce de la circonscription de Bir Mourad Raïs».

Le communiqué ajoute qu'après «le contrôle des locaux, il s'est avéré que ces commerçants ignoraient l'origine des produits mis en vente, qui étaient destinés à

la consommation humaine et portaient des étiquettes de marques commerciales mondiales de compléments alimentaires et de produits parapharmaceutiques d'origine étrangère et locale, sans factures». Selon la même source, «ces produits étaient commercialisés avec des étiquettes portant la mention de produit d'origine pour tromper les consommateurs et les inciter à acheter».

Suite à quoi, «tous les produits ont été saisis, avec une valeur totale estimée à plus de un milliard de centimes, pour les soumettre à l'ex-

pertise de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC/GN) et du service central de lutte contre le crime organisé, spécialisés en sécurité alimentaire, en vue de poursuivre l'enquête». «L'exper-

tise scientifique a révélé que ces produits contenaient des substances d'origine inconnue et potentiellement dangereuses pour la santé des consommateurs», conclut le communiqué.

R. N.

MÉTÉO

21		ALGER		11
13		CONSTANTINE		4
17		ANNABA		11
21		ORAN		11